



Compte rendu du CSA carte scolaire des Hautes-Pyrénées du 31 mars 2026

Présents :

Administration : Mme MIQUEL-VAL (IA-DASEN), M. BERNARD (secrétaire général), Mme BEAU (DEOS), M. AURIGNAC (DEOS)

Inspecteurs de l'Éducation Nationale : Mme Duces (IEN Lourdes-Bagnères), Mme Meissonier (IEN Tarbes Centre Sud), M. Peyrou (IEN Séméac – ASH), M. Casana (IEN Tarbes Val d'Adour Madiran)

Représentants des personnels : Christelle BRANDAN (FNEC FP-FO), FSU (4), SGEN CFTD (4), UNSA (2)

Déclarations des organisations syndicales (FSU / CGT, CFTD / UNSA, FO)

Réponse de l'IA DASEN

La DASEN souligne la tenue de ce CSA, que les organisations syndicales ont choisi de maintenir, alors qu'un appel à la mobilisation a été déposé nationalement.

La DASEN ne souhaite pas s'exprimer sur le contexte électoral local. Elle indique que de nombreux points évoqués dans les différentes déclarations seront évoqués lors du déroulé de la séance :

- La baisse démographique en lien avec les conditions d'apprentissage des élèves
- La difficulté scolaire en lien avec les RASED
- Le remplacement
- La rénovation du bâti scolaire pour permettre des conditions dignes et honorables pour nos élèves, en lien avec l'observatoire des dynamiques rurales et territoriales
- L'inclusion et les PAS, avec un bilan du PAS de notre département.

Carte scolaire : contexte démographique, évolution des effectifs :

Comme elle l'avait fait lors du groupe de travail, la DASEN évoque la baisse démographique nationale : le contexte national confirme une diminution pour les années à venir, notamment avec un indicateur fort : le nombre de naissances est, pour la première fois depuis longtemps, inférieur à celui des décès.

Dans les Hautes-Pyrénées : 14116 élèves, soit 209 élèves de moins que la précédente rentrée.

Dans les Hautes-Pyrénées, nous perdons 8 postes. Malgré cela, le taux d'encadrement s'améliore.

P/E 2025 = 6,71 – avec la perte de 8 postes, P/E 2026 = 6,75, avec un nombre moyen d'élèves par classe inférieur à 20 (19,4 en 2025)

A l'échelle de notre département, la DASEN a détaillé les effectifs par circonscription : les effectifs sont à la baisse partout.

La DASEN estime que ces chiffres plutôt bas, sont dus aux spécificités de notre territoire (zone montagne, ruralité...)

La DASEN nous présente aussi un tableau récapitulatif la taille de nos écoles :

Nombre écoles	1 classe	%	1 à 3 classes	%	4 classes et +	%
205	64	31,2%	129	62,9%	76	37,1%

Le nombre important d'école à 1 classe rend les opérations de carte scolaire délicates à mener.

Mesures de carte scolaire pour la rentrée 2025 :

La DASEN nous présente d'abord les priorités départementales retenues pour justifier cette carte scolaire :

- Equilibre et équité des conditions d'accueil sur l'ensemble du territoire en fonction de la démographie mais également en prenant en compte les spécificités liées à la géographie ou au nombre de niveaux
- Offre de formation (LVE, Occitan)
- Mise en place de nouveaux PAS
- Conforter les moyens de remplacement

Les mesures de fermetures ont été présentées par la DASEN, elles restent identiques à celles présentées en groupe de travail la semaine passée :

Les 10 fermetures envisagées :

- Ecole **Théophile Gautier**, Tarbes. Passe de 10 classes à 9 classes, avec un E/C de 19 environ
- Ecole **Odos Bourg**. Passe de 8 classes à 7 classes, avec un E/C de 20 environ
- Ecole de **Labatut-Rivière** : fermeture de cette école à 1 classe.
- Ecole de **Bourg de Bigorre**. Passe de 3 classes à 2 classes, avec un E/C de 16,5
- Ecole de **Burg** : fermeture de cette école à 1 classe.
- Ecole d'**Arreau**. Passe de 6 classes à 5 classes, avec un E/C de 18 environ
- Ecole de **Pinas**. Passe de 3 classes à 2 classes, avec un E/C de 21
- Ecole **Jules Ferry**, Bagnères. Passe de 7 classes à 6 classes, avec un E/C de 19environ.
- Ecole de **Lamarque Pontacq**. Passe de 3 classes à 2 classes, avec un E/C de 22
- Ecole de **Luz Saint Sauveur**. Passe de 4 classes à 3 classes avec un E/C de 20 environ

Concernant les écoles de Pinas et de Lamarque-Pontacq, qui passent de 3 à 2 classes, un point est fait par rapport aux multiples niveaux accueillis : les IEN seront là pour travailler à cette faisabilité en lien avec les collègues. De plus, les 2 IEN concernées indiquent un remailage territorial envisagé (RPI UGLAS, Clarens, Pinas et RPI avec communes du 64 pour Pontacq)

La DASEN fait un aparté sur la situation à Lannemezan et dans d'autres communes : certaines nouvelles municipalités installées sont dans une dynamique d'échange et de travail avec les services de la DSDEN.

La DASEN envisage de régulariser un poste PAS ouvert l'an dernier et l'ouverture d'un poste de remplaçant.

Vote des mesures de carte scolaire :

Pour : 0 Abstention : 2 (UNSA) Contre : 7 (FO, FSU, CFDT)

Questions diverses :

De nombreuses questions ont été posées par la CFDT, la FNEC FP-FO et la FSU. L'administration doit nous faire parvenir les réponses par écrit sous peu.